

N/REF : 10/06/2024 9H56 C:263024 I:33807
V/REF : APPEL TEL
V/Appel du Lundi 10/06/2024 a 9H56

HUSNI JEAN PIERRE

**12 RUE DES GLIERES
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 23 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 12 RUE DES GLIERES - 38130 ECHIROLLES
CHEZ JEAN PIERRE HUSNI AU 06 83 44 00 81

MOTIF : INTERVENIR POUR LA VIDANGE D'UNE FOSSE SEPTIQUE DE 2M3

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 15/07/2024 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
POMPAGE DE LA FOSSE SEPTIQUE
CURAGE ENTREE ET SORTIE DE FOSSE
ENLEVEMENT DE 2M3 DE DECHETS ET DEPOTAGE EN CENTRE DE TRAITEMENT AGRÉE.

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.6 a 10km	1	374,85	374,85

TOTAL H.T.	374,85
T.V.A. a 10,00%	37,48
TOTAL T.T.C.En EURO	412,33

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN